

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIERES	3
INTRODUCTION	5
01 GENERALITES	6
1 Notions	6
1.1 Enseignement de promotion sociale.....	6
1.2 Année académique	6
1.3 Sections.....	7
1.4 Nouvel outil : une base de données chiffrées	7
2 Organisation	8
2.1 Conseil général.....	8
2.2 Cellule de pilotage	9
2.3 Conseil des études	9
3 Programme de l'année	10
4 Enseignement de promotion sociale de niveau secondaire.....	10
4.1 Organisation.....	10
4.2 Titres et diplômes délivrés	11
5 Enseignement de promotion sociale de niveau supérieur	12
5.1 Organisation.....	12
5.2 Premier cycle	12
Conditions d'âge	13
Inscription au bachelier en soins infirmiers	13
5.3 Deuxième cycle.....	13
Accès.....	13
Conditions d'âge	14
5.4 Titres et diplômes délivrés	14
6 Notions d'étudiant.....	14
6.1 Étudiant régulier	14
Principe.....	14
Exceptions.....	14
6.2 Statut d'étudiant.....	15
Allocations familiales	15
Job étudiant	15
Aide sociale	15
Mutuelle	16
02 INSCRIPTION.....	17
1 Qui peut s'inscrire ?	17
2 Modalités d'inscription	18
2.1 Comment s'inscrit-on ?	18
2.2 Date limite d'inscription.....	18
3 Refus d'inscription et recours	18
4 Frais d'inscription	18
4.1 Droits d'inscription.....	18
Forfait	18
Supplément.....	18
Exemptions	19
4.2 Droits d'inscription spécifiques.....	20
4.3 Droits d'inscription complémentaires	20
5 Spécificités pour l'étudiant étranger	21
5.1 Modalités pratiques pour l'inscription	21
5.2 Tableau récapitulatif du degré de réussite à atteindre	22
5.3 Quelques organismes utiles	22
03 CONDITIONS DE REUSSITE.....	24
1 Épreuves autres que l' « épreuve intégrée »	24
2 « Épreuve intégrée ».....	25
3 Section	25

04	RECOURS	26
1	Recours interne	26
2	Recours externe.....	26
05	ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE EN ALTERNANCE.....	28
1	Généralités	28
1.1	Quelles études ?.....	28
1.2	Enseignement supérieur en alternance	28
2	Convention d’alternance	29
06	ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE INCLUSIF.....	30
1	Personne de référence	30
2	Modalités.....	31
3	Décision	31
4	Recours.....	31
	SOURCES JURIDIQUES.....	33
	CLAUSE DE DROIT D’AUTEUR.....	35
	CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE	35